

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 30 mars 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 27, 28 et 29 mars 2017**

**2017 DFPE 50** Subventions (295.608 euros) et conventions avec l'association « le Dauphin bleu » pour la réalisation de travaux dans ses multi-accueils situés 34, rue des Cloÿs et 81/83, rue Vauvenargues (18e).

**Mme Nawel OUMER, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet en délibération en date du 14 mars 2017, par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association « le Dauphin bleu » ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 13 mars 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Nawel OUMER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer des conventions d'équipement, dont les textes sont joints à la présente délibération, avec l'association « Le Dauphin Bleu » ayant son siège social 28, rue Francoeur (18e), pour l'attribution de subventions d'investissement.

Article 2 : Une subvention de 173.230 euros est allouée à l'association « Le Dauphin Bleu » pour la réalisation de travaux de mise aux normes au sein de son établissement situé 81/83, rue Vauvenargues (18e) (n° tiers SIMPA : 21078 ; n° de dossier : 2017\_05937).

Article 3 : Une subvention de 122.378 euros est allouée à l'association « Le Dauphin Bleu » pour la réalisation de travaux de mise aux normes au sein de son établissement situé 34, rue des Cloÿs (18e) (n° tiers SIMPA : 21078 ; n° de dossier : 2017\_05938).

Article 4 : Les dépenses correspondant à ces subventions seront imputées au chapitre 204, nature 20422, rubrique 64, mission 90010-99-040 du budget d'investissement de la Ville de Paris pour les années 2017 et suivantes, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**